

Réaménagement du gouvernement

Exit Lambert Noël Matha et Arnaud Calixte Engandji Alandji

J.KOMBILE.MOUSSAVOU
Libreville/Gabon

On note également le retour de Prisca Koho et Mathias Otounga Ossibadjou.

LE réaménagement du gouvernement rendu public, vendredi 04 octobre dernier, par le Premier ministre, aura été principalement marqué par l'éviction de Lambert Noël Matha et le retour au sein de l'équipe Julien Nkoghe Bekale de Prisca Koho, quatre mois seulement après avoir été éjectée du ministère de la Pêche et de la Mer.

Pour de nombreux observateurs, le départ de Lambert Noël Matha est tout sauf une surprise. D'autant que, selon eux, plusieurs signes avant-coureurs laissaient présager une telle éventualité. Après avoir été à la tête du ministère de l'Intérieur, sa nomination au département de la Décentralisation, à la suite du remaniement survenu le 10 juin dernier, avait fini par convaincre plus d'un que ses heures au gouvernement étaient comptées. Personnalité politique du



Mathias Otounga Ossibadjou signe son retour au gouvernement.

3e arrondissement de la commune de Franceville, faut-il y voir un rapport quelconque entre son éjection du gouvernement et l'entrée de Nina Abouna en qualité de ministre déléguée auprès du ministre des Eaux, des Forêts? Nina Abouna qui, soit dit en passant, était tête de liste du Parti démocratique gabonais (PDG) aux élections locales d'octobre 2018 dans la circonscription électorale précitée. Toute aussi significative

est également l'entrée de Justine Lekogho comme ministre déléguée auprès du ministre de l'Économie, des Finances. Économiste de formation, anciennement en service à la représentation locale du Fonds monétaire international (FMI), elle aura particulièrement en charge le suivi des réformes économiques, les relations avec les institutions financières et l'optimisation des régimes spéciaux privilégiés. Dans tous les cas, une



Prisca Koho fait un retour remarqué au gouvernement.

prime particulière semble avoir été faite à la gent féminine. D'autant plus que, en plus de s'être vu confier les rênes du département de la Promotion et de l'Intégration de la Femme au développement, Prisca Koho fête son retour de la plus belle de manière, en devenant également Porte-parole du gouvernement, à la place de Rigobert Ikambouyat Ndeka, ministre de la Communication et de l'Économie numérique.

Elle monte ainsi en grade après avoir réalisé le meilleur score des récentes Législatives partielles en obtenant la totalité des suffrages exprimés au 1er siège du département de la Zadié (Mékambo), quoique n'ayant pas d'adversaire. De fait, l'intéressée s'affirme comme étant l'une des femmes politiques pouvant se prévaloir d'un enracinement local. Au-delà, le réaménagement du gouvernement s'est également traduit par

une espèce de regroupement de certains départements ministériels. C'est ainsi que le ministère des Transports s'est vu adjoindre le volet Équipement, Infrastructures et Travaux publics. Alors que celui du Commerce, délesté de l'Artisanat, s'est enrichi du Tourisme, tout en conservant les Petites et Moyennes entreprises et Industries. Tout ceci, probablement dans un souci de cohésion. Et pour une meilleure lisibilité et une plus grande efficacité de l'action gouvernementale. À charge respectivement à Justin Ndoundangoye et à Jean-Marie Ogandaga d'animer ces deux "super" ministères.

Hier soir, un autre décret du président de la république annonçait la nomination de Mathias Otounga Ossibadjou en lieu et place de Arnaud Calixte Engandji Alandji, au ministère de la Décentralisation, de la Cohésion et du Développement des Territoires. Quoi qu'il en soit, et tout compte fait, l'équipe gouvernementale est passée de 29 à 31 membres.

Rentrée judiciaire 2019-2020

Rendez-vous ce matin au palais de justice



Lors d'une précédente audience solennelle.

Stéphane MASSASSA
Libreville/Gabon

LA rentrée judiciaire pour l'année 2019-2020 a lieu ce matin. Comme il est de coutume, une audience solennelle y relative se tiendra dans la salle d'apparat du palais de justice de Libreville. En présence du chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, en sa qualité de président du Conseil supérieur de la Magistrature. Ce nouveau départ devrait être l'occasion pour tous les acteurs du corps judiciaire de faire une rétrospective de l'année écoulée. Laquelle a souvent été paralysée par des grèves, aussi bien du côté des ma-

gistrats que des avocats. Un état de choses que nombreux d'entre eux ne daignent pas nier. On a d'ailleurs souvenance, en effet, du discours prononcé, à cette même occasion l'année dernière, par le premier président de la Cour de Cassation, Jean-Jacques Oyono. Il avait alors émis le vœu de la tenue d'une assemblée générale de tous les chefs des juridictions de l'ordre judiciaire du Gabon, au regard de ce qu'il avait appelé, "la paralysie du service public de la justice". Cette proposition avait pour objectif, en son temps, de rattraper le retard accusé du fait des multiples grèves observées par les magistrats et les greffiers. No-

tamment, avait-il expliqué, "à travers un inventaire exhaustif de tous les dossiers en souffrance du fait des grèves, aussi bien, dans les cabinets d'instruction que dans les parquets et ceux

dont, les délibérés tardent à être vidés". Toute chose qui devait nécessiter, selon Jean-Jacques Oyono, de "procéder par voie d'arbitrage ministériel, à la désignation des magistrats et

greffiers ad hoc, et à la programmation d'audiences exceptionnelles en nombre de manière à résorber tout le retard accumulé et permettre à l'ensemble des juridictions de repartir du

bon pied". Une saison après cette proposition du premier président de la Cour de Cassation, il y a lieu de se demander si cet objectif a été atteint ?

SUNU Assurances a le bon profil pour payer rapidement vos sinistres

GARANTIE AVANCE SUR RECOURS

Frais de réparation auto allant jusqu'à 2 000 000 F CFA

à partir de 25 000 F CFA / an

Tél. : (+241) 01 74 36 92 monbonprofil.com